

M. MACDONALD: Je voudrais dire quelques mots sur la manière dont cette législation a été présentée à la Chambre. Ni le Gouvernement, ni aucun de nos collègues de la droite ne peut se plaindre de l'attitude de l'opposition au sujet des questions soumises à la considération du Parlement; mais de notre côté nous pensons qu'avant de nous demander d'étudier et de voter des mesures qui nous sont soumises, le Gouvernement devrait au moins nous donner la possibilité de lire les lois qu'il se propose de nous soumettre. Il n'y a aucune raison pour que la Chambre n'accorde pas une attention aussi sérieuse, à cette période de notre histoire, à cette législation unique et exceptionnelle qui lui est soumise qu'elle le ferait pour des lois ordinaires dans une session régulière. Ce n'est pas ce que nous faisons, mais du moins nous devrions savoir sur quoi nous légiférons. Je fais cette critique à propos des bills qui ont été présentés aujourd'hui et qu'on s'attend à nous voir adopter sans même les avoir lus.

A propos de l'article que le ministre dit être une conséquence découlant du sucre, je voudrais faire remarquer non pas avec des arguments captieux, mais avec l'impression que les droits sur le sucre vont nécessairement affecter les maisons des pauvres gens avec plus de rigueur, que si j'accorde au ministre la plus grande considération possible étant donnée la hâte qui a forcé le Gouvernement à convoquer le Parlement pour étudier ces mesures, j'estime qu'il y a beaucoup d'autres moyens de se procurer un revenu qui pèserait moins lourdement sur le peuple du pays que cet article particulier et les autres articles qui en découlent. Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas chez nous une taxe supplémentaire sur les timbres. Si nous avions imposé pour tout le temps nécessaire une taxe exceptionnelle d'un timbre supplémentaire sur toutes les lettres mises à la poste dans notre pays, nous aurions pu nous procurer un revenu important. Il me semble que ce qui devrait guider chacun de nous, soit parmi les députés de la droite, soit parmi ceux de l'opposition, c'est d'éviter durant cette session de faire quoi que ce soit qui augmenterait le fardeau de la masse du peuple durant cette période exceptionnelle de notre histoire. Chacun sait que dans les trois ou quatre mois qui ont précédé la déclaration de la guerre, il existait dans nos établissements industriels une dépression marquée qui a eu un effet sur la possibilité pour le salarié et l'ouvrier de faire des dépenses pour eux-

mêmes et leur famille. Dans les demeures d'un grand nombre d'artisans et de gens employés dans l'industrie, l'argent qui avait été économisé durant les mois précédents où le travail était actif, s'est fondu rapidement. Je parle sans esprit d'obstruction. Nous rendant parfaitement compte de la nécessité d'une action immédiate nous prétendons que le Gouvernement doit prendre la responsabilité des propositions qu'il fait en ce moment au Parlement; mais, malgré tout, si le ministre des Finances avait eu plus de temps pour étudier la question, il aurait pu découvrir quelque autre article que le sucre et les produits qui en découlent, comme source d'un revenu qu'on pourrait se procurer en ce moment.

L'hon. M. WHITE: Je n'ai pas l'intention de m'objecter à ce qu'a dit mon honorable ami et je désire lui donner l'assurance que j'apprécie l'esprit avec lequel sont faites ses propositions. Quant aux mesures à soumettre à la Chambre, il n'y a pas de divergences d'opinions. Les circonstances qui ont amené cette session sont exceptionnelles, et les deux côtés de la Chambre sont unanimes à adopter aussi rapidement que possible, après une considération raisonnable, les projets de loi proposés par le Gouvernement. En ce qui concerne mes projets tarifaires, on ne s'est pas départi, si je ne me trompe, de la procédure ordinaire. J'ai prononcé mon discours du budget, hier; toutes les mesures proposées ont paru dans les Débats de ce matin. Aucun doute que mon honorable ami a pris connaissance des résolutions.

M. MACDONALD: Je ne me plains pas des vôtres.

L'hon. M. WHITE: Mon honorable ami, je crois, n'a rien à redire à ce sujet. La guerre n'a été déclarée que depuis deux semaines et, durant cette période, le Gouvernement a dû faire face à une situation dont il n'était pas responsable et qu'il ne pouvait prévoir. De sorte que, les revenus que nous nous attendions à percevoir seront fortement réduits et, d'un autre côté, nos dépenses seront considérablement augmentées. Pas n'est besoin d'entrer dans les détails, vu que ma déclaration d'hier a fourni les renseignements à la Chambre.

Nous ne sommes qu'à la première phase d'une guerre qui pourra être très longue, ce que personne, du reste, n'espère. Il se peut donc que le Gouvernement soit obligé de présenter plusieurs mesures importantes nécessitées par les événements. Pour le moment, mon intention est de donner à la taxation actuelle un caractère aussi